

INFORMATION

DATE: 08/06/202	20 Revue le 28/12/2020 et le 05/01/2023	REFERENCE: DMGP-INF/20.016	
EMETTEUR:		DESTINATAIRE(s):	
Nom Dir/Dept/Service	: Sébastien TEYSSEIRE (03 88 52 54 30 e : Marché Premium	Réseau commercial Gestion Privée	
REDACTEURS:		COPIE(S) POUR INFORMATION:	
Nom	: Claude MAUSY (06 34 19 47 36 Nathalie CASSAN (03 88 52 57 03	Direction Marketing et Animation Directions Fonctionnelles CRC Solutions DSC Service Conformité	
PROCESSUS:		_	
Nom du Process	us : Gestion Privée	Pilote du Processus : : Sébastien TEYSSEIRE	
OBJET: SCPI EPARGNE FONCIERE QS0007505249			

Informations Essentielles

Offre commercialisable par :	Chargé d'Affaires gestion Privée Banquiers Privés Directeur Agence (DA) Direction Agence Adjoint (DAA), Responsable Agence (RA), Gestionnaire Clientèle Patrimoniale (GCP), Chargé d'Affaires Professionnelles (CAPRO), Chargé d'Affaires Personnes Protégées (CAPP), Chargé d'Affaires Gestion Privée Successions (CAGPS)
Dates de commercialisation Famille de produit et type de placement	Du 05 janvier 2023 jusqu'à épuisement du stock SCPI à capital variable Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Le capital n'est pas garanti.
Durée d'investissement recommandée	Minimum 9 ans
Eligibilité contrats	MILLEVIE PREMIUM 1 & 2: Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion MILLEVIE CAPI 1 & 2 : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion MILLEVIE INFINIE 1 & 2: Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion
Catégorie client	C1 (novice) C2 (initié), C3 (confirmé), C4 (expert) Commercialisation interdite auprès des US Persons
Niveau de Risque (SRI)	3/7
Objectif d'investissement	L'investissement sur le support SCPI EPARGNE FONCIÈRE au sein du contrat d'assurance vie ou de capitalisation permet d'accéder à l'investissement immobilier indirect en contrepartie d'un risque de perte en capital pouvant être total et d'une durée de placement recommandée de 9 ans. Le ou les adhérent(s)/souscripteur(s) supporte(nt) le risque de variation de la valeur liquidative de l'ensemble des supports financiers en unités de compte faisant l'objet d'un désinvestissement entre la date de la demande et la date de désinvestissement effectif des supports en unités de compte concernés

	Cet investissement destiné aux personnes physiques permet de « valoriser son capital », « préparer sa retraite » et « percevoir des revenus complémentaires »
Documents à numériser	Voir tableau de synthèse à la fin de la note d'information
Complétude et conformité de la Connaissance Client avec actualisation et validation du TOP CC VERT	Obligatoire
Enveloppe	3 609 000€
Commission d'achat / de rachat	 Commission de souscription : 7,5% dont 3,04% à la CEGEE en tant que distributeur Commission de rachat : néant

L'investissement sur ce support comporte des risques :

Voir brochure commerciale kit de mise en marché et DIC

La SCPI EPARGNE FONCIERE est un produit de placement immobilier d'une durée de placement minimum recommandée de 9 ans, éligible aux contrats Assurance Vie « Haut De Gamme et Gestion Privé de BPCE VIE ».

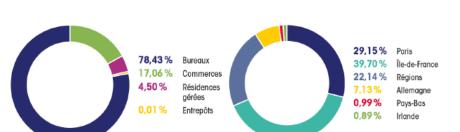
Le produit doit être commercialisé en face à face et s'adresse à la clientèle Gestion Privée (GP) et Patrimoniale (HDG).

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE DE GESTION ET DE LA SCPI EPARGNE FONCIERE

La Française Real Estate Managers appartient au Groupe La Française qui développe ses expertises spécifiques depuis plus de 40 ans. Ancrée sur 4 pôles d'activité (valeurs mobilières, Immobilier, solutions d'investissement et financement direct de l'économie, La Française intervient auprès d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale. Constituée de 639 collaborateurs, La Française gère 65.8 milliards d'€ d'actifs et elle est mondialement représentée. Son actionnariat majoritaire est constitué par le Crédit Mutuel Nord Europe.

La SCPI EPARGNE FONCIERE a pour objectif une distribution régulière de revenus aux associés en constituant, directement ou indirectement, un patrimoine diversifié principalement constitué de locaux à usage de bureaux (78%), de locaux commerciaux (17%), de locaux d'activités et d'entrepôts.

En terme de répartition géographique, le patrimoine de la SCPI EPARGNE FONCIERE est majoritairement investi à Paris et sa région (68%), pour 23 % en province, 7,13 % en Allemagne et accessoirement en Irlande et aux Pays-Bas. L'Assemblée Générale de la SCPI valide annuellement le montant de dividendes à distribuer aux associés, dont dépendent les revenus distribués aux adhérents/souscripteurs de contrats d'assurance vie ou de capitalisation ayant investis sur cette unité de compte.



Répartition du patrimoine en valeur vénale

PERFORMANCES* AU 31/12/2018

	TRI 10 ans ¹ (2009-2018)	Évolution du prix de part	DVM ²
2009		+6,41 %	6,51 %
2010	7,87 %	+14,50 %	7,04 %*
2011		-	5,34 %
2012		+0,67 %	5,32 %
2013		-	5,31 %
2014		-	5,31 %
2015		+1,99 %	5,00 %
2016		+1,95 %	4,70 %
2017		+1,91 %	4,54 %
2018		+1,25 %	4,46 %

(*) Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures



L'investissement sur le support SCPI EPARGNE FONCIÈRE au sein du contrat d'assurance vie ou de capitalisation permet d'accéder à l'investissement immobilier indirect en contrepartie d'un risque de perte en capital pouvant être total et d'une durée de placement recommandée de 9 ans. Le ou les adhérent(s)/souscripteur(s) supporte(nt) le risque de variation de la valeur liquidative de l'ensemble des supports financiers en unités de compte faisant l'objet d'un désinvestissement entre la date de la demande et la date de désinvestissement effectif des supports en unités de compte concernés.

2- CARACTERISTIQUES DE LA SCPI

Code	QS0007505249		
Emetteur	La Française REM		
Devise	Euro (€)		
Période de souscription	Du 05 janvier 2023 jusqu'à épuisement du stock		
Valeur de souscription	835 € au 01/10/202 (commission de souscription incluse)		
Valeur de rachat/retrait	772,8 € au 01/10/2022		
Frais	 Frais propres au contrat d'assurance vie/de capitalisation : Sur Versements : Tarification selon produit concerné De Gestion : Prélevés mensuellement par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit 		

		SCPI EPARGNE FONCIERE		Tarification	Commissionnement réseau CE
		Frais du support immobilier	Commission de souscription	7, 5 %	3,04%
		Freis convence via	Frais sur versement	Frais du contrat	60%
		Frais assurance vie	Frais de gestion UC	Frais UC du contrat	60%
		ilité de minorer les taux de frais UC quel que soit le support désir		á si réinvestissement	à 100% sur des
Commission de ouscription / de achat	s'applic aux frai capitali • (QUE AUX SUPPORTS SCPI (toute quer au montant de l'investisser is sur cotisation et frais d'arbitra sation. Commission de souscription : 7,5 Commission de rachat : néant	nent net de frais sur c age prélevés au titre d	otisation et arbitrag u contrat d'assuranc	e. Elle s'ajoute donc e vie ou de
ividende	Le dividende est versé chaque trimestre à compter de la date d'acquisition sans application du délai de jouissance - Réinvestissement automatique du dividende sur le fonds euros du contrat.				
onditions de ortie	La distribution de revenus est subordonnée à la décision de l'Assemblée Générale des associés. ✓ Renonciation à une adhésion par transfert, ✓ Rachat partiel ou total, ✓ Arbitrage ✓ Décès (assurance vie) ✓ Terme du contrat (capitalisation) En cas de sortie avant l'échéance, le client peut subir une perte en capital pouvant être totale				
iligibilité	Contrats d'assurance vie BPCE VIE : MILLEVIE PREMIUM 1& 2 : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion MILLEVIE CAPI 1 & 2 : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion MILLEVIE INFINIE 1& 2 : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion La SCPI Epargne Foncière n'est pas éligible aux options d'arbitrages automatiques des contrats. La SCPI Epargne Foncière n'est pas éligible aux plans de versements programmés et de rachats partiels programmés				
Ourée d'investissement conseillée	9 ans (En conséquence, l'investissement sur la SCPI est réservé aux adhérent(s)/souscripteur(s) qui, compte tenu de leur âge au moment de l'investissement, sont en mesure de le conserver pendant cette durée de 9 ans au moins)				
evoir de conseil	▲ Vérifier OBLIGATOIREMENT l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde.				
	Fiscalité d	de l'assurance vie et de la capital	isation		

	CARACTERISTIQUES BPCE VIE	
Opérations réalisables	MyAssur du 05/01/2023 jusqu'à épuisement du stock	WebAssur du 05/01/2023 jusqu'à épuisement du stock
	Adhésion/ souscription directe Versement complémentaire	Adhésion avec clause bénéficiaire en rédaction libre/démembrée pour tous profils clients
	Arbitrage depuis : - le support en euros du contrat, - les UC permanentes - Un support temporaire en UC échu présents	Adhésion et versement complémentaire pour les personnes protégées, les PPE et dans le cadre de
	dans les contrats Millevie	l'épargne handicap
		Contrat démembré
		Blocages contentieux assureur.
		Adhésion pour les non-résidents (tels que listés sur le bulletin d'adhésion/souscription)
		Accès impossible depuis les versements programmés
Garantie	Support éligible à la garantie plancher en cas de décès, uniquement pour les contrats d'assurance vie Millevie Premium 1 & 2 et Millevie Infinie 1 & 2	

Point d'attention :

Dès qu'un client âgé de plus de 80 ans réalise une nouvelle souscription d'un contrat d'assurance vie, un versement complémentaire ou un arbitrage sur un contrat existant, il doit signer la fiche de versements Assurance vie à partir de 80 ans référencée sous AGIL comme suit : EPA950 - ASSURANCE VIE -Fiche d' information Assurance Vie/CAPI (à partir de 80 ANS)

3- MODALITES DE COMMERCIALISATION

Ce produit doit être commercialisé en face à face et s'adresse à la clientèle Gestion Privée (GP) et Patrimoniale (HDG).

Il convient d'être particulièrement vigilant lors de la commercialisation de la SCPI EPARGNE FONCIERE. Le devoir de conseil doit donc être en parfaite adéquation avec la situation et les objectifs du client.

Avant de conseiller ce fonds au client :

- Il convient de tenir compte de sa connaissance, de son expérience en matière financière, de ses exigences et ses besoins, de son appétence aux risques et de son horizon de placement et de sa capacité à subir des pertes. Il est impératif d'actualiser le QCF/QR.
- Remettre le « document d'informations clés »
- Attirer l'attention du client sur :
 - ✓ Les caractéristiques de la SCPI
 - ✓ Les risques liés au produit, à savoir un risque de perte en capital
 - ✓ La durée de placement recommandée de 8 ans
- LEA: La souscription devra obligatoirement s'effectuer par l'intermédiaire de LEA (transaction 0174). Il convient de saisir sur l'outil:

<u>But</u>: « préparer sa retraite », « percevoir des revenus complémentaires », « constituer une épargne de précaution », « transmettre mon patrimoine », « préparer un projet immobilier », « constituer une épargne », « épargner pour ses proches » , « valoriser mon capital »,

Long terme (>8 ans)

Risque: R2

Dans le cas d'une non-adéquation des solutions proposées/retenues par rapport aux objectifs et/ou profil/âge du client, ou en cas de refus de conseil par le client, des mises en garde appropriées sont formalisées au client via le parcours Léa.

Documents à remettre obligatoirement aux clients, quelle que soit l'opération :

	ВРСЕ
Plaquette commerciale	Х
DIC (document d'informations clés) EPARGNE FONCIERE	Х
DIC Contrat (en cas d'ouverture)	Х
<u>La Fiche d'Information Assurance Vie du support SCPI</u> <u>SCPI EPARGNE FONCIERE</u>	Х
Le bulletin de souscription	X
La Note d'Information /Statuts de la SCPI EPARGNE FONCIERE	Х
La Synthèse Epargne	Х
Le QCF/QR en cas d'actualisation	Х
Fiche versement Assurance-vie + 80 ans, le cas échéant EPA950 AGIL	Х

4 – ARCHIVAGE ET NUMERISATION:

Actes	Documents	Source	Archivage numérique par le commercial dans le classeur client	Archivage physique
Souscription SCPI EPARGNE FONCIERE dans un contrat d'assurance vie	Demande d'adhésion, versement, arbitrage	MyAssur /WebAssur	<u>Oui</u>	Oui Pochette jaune IDATECH
	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Oui	Oui Pochette jaune IDATECH
	E Questionnaire compétence financière du client sur les instruments financiers (QCF/QR)	0174	Oui	Non
	☐ Fiche de versement Assurance Vie à partir de 80 ans	A'GIL EPA950	Oui	Oui Pochette jaune IDATECH

L'ensemble des documents est disponible sous la rubrique des commerciaux (RDC), notamment le kit réseau.